



UN DÉMARRAGE CSE CONSTITUTIF TRÈS POUSSIF !

En novembre vous avez élu les représentants CSE de la DO GSE. Le Comité Social et économique est LA SEULE instance qui vous représente face à l'entreprise : Restructurations, fermetures de boutiques, modifications des conditions de travail, rémunération, l'emploi, activités sociales et culturelles (remboursement vacances, billetterie, aides et loisirs...)

Pour ne pas retarder la mise en place de vos prestations, y compris les aides pécuniaires, proposées par les assistantes sociales aux collègues en difficulté, vos élus FOCOM se sont mis immédiatement EN ACTION pour que vous ayez très rapidement accès à VOS DROITS !

● OUPS, PAS DE SECRETAIRE DE CSE !

Aucun Syndicat n'a proposé de candidat pour le poste de secrétaire, sans lequel rien ne peut fonctionner. FOCOM a pris ses responsabilités par 3 fois en proposant un candidat.

Les autres OS n'ont pas validé ce choix, malgré l'annonce de la direction de saisir la justice !

● INCONSCIENCE OU INCOMPETENCE ?

Après un blocage de l'instance de + d'un mois au détriment de vos intérêts, l'entreprise a attaqué le CSE, permettant à Orange de dérouler ses projets sans consultation des syndicats.

Après une condamnation de 40000 euros, les élus des autres syndicats se réveillent enfin, réalisant l'impact de leur passivité !

Sorti du chapeau, un candidat d'une autre OS, pourtant déjà élu trésorier, remporte la majorité des suffrages.

Malgré tout, vos élus FOCOM ont persévéré, en obtenant le poste de secrétaire adjoint en charges des commissions santé sécurité et conditions de travail, nous serons donc un acteur incontournable pour vous protéger !

**VOUS VOILÀ PRÉVENUS :
FOCOM SERA ENCORE
SEUL À RÉELLEMENT
VOUS DÉFENDRE : PAS
DE BLABLA, NOUS
AGISSONS !!!**

FOCOM, vous accompagne au quotidien !